

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH

Séance du : 4 juin 2012

Convocation du : 25 mai 2012

Objet : FINANCES
Demandes de subventions des associations.

Attribution de subventions aux associations – Année 2012.

L'an deux mille douze, le quatre juin à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Rabou, sous la présidence de M. Jean-Claude Salles, Premier Vice-Président.

Secrétaire de séance : Madame Martine Barbet

Étaient présents : G. Pitaval, B. Soulat, A. Chevalier, G. Jullien, G. Lesbros, JM Bermond, R. Basset, M. Barbet, M. Rosenstiel, M. Chautant, F. Roux, JC Salles, B. Faure, F. Regord, JL Pelloux, P. Aubin.

Excusés : Roger Fournel, Francis Reynaud, Monique Barthelemy, Michel Mescle, Gérard Garcin
Claudette Dargot remplacée par Nadège Lombard

Le 1^{er} Vice-Président, Jean-Claude Salles, Président de séance par délégation, soumet à l'avis du Conseil Communautaire la proposition d'attribution de subventions aux associations pour l'année 2012 dont l'enveloppe globale atteint 16 322 € inscrits au BP.

NOM ASSOCIATION	Montant
Association "Les Amis de l'Ecomusée" - fonctionnement	1 600 €
Association "Les Amis de l'Ecomusée" – corso Veynes, édition	500 €
ADMR	5 500 €
Amicale Sapeurs Pompiers	2 522 €
Centre Social Rural de Veynes	2 400 €
Plateforme Initiative Locale – Pays Gapençais Initiative	2 500 €
Le Fourmidiable - FestiFai	1 000 €
Rando Pédestre du Buëch	300 €
Total	16 322 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20120604-De2012_67-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2012
Publication : 07/06/2012

Pour le 1er Vice-Président

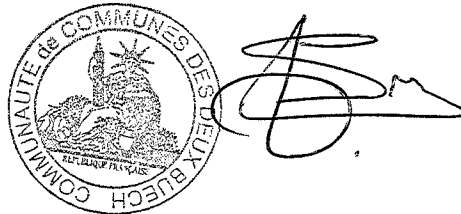


Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité l'attribution de subventions aux associations ci-dessus, et charge le Président des formalités administratives correspondantes.

Votants = 17
Pour = 17
Contre = 0
Abstention = 0

Ainsi fait et délibéré à Rabou, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le 1^{er} Vice-Président,
Jean-Claude Salles



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20120604-De2012_67-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2012
Publication : 07/06/2012

Pour le 1er Vice-Président

